



# Le Petit Caussebard

## Bulletin d'information de la mairie de Calès

Juin 2024

### Le Mot du Maire

Chères Calésiennes et Chers Calésiens,

Pour ce bulletin municipal printanier, je voudrais vous adresser un message de Paix, de Bienveillance et de Joie.

De Paix, car bien que nous soyons témoins de trop nombreux conflits répartis sur notre planète, je vous fais partager mon sentiment d'être privilégié de vivre dans notre beau pays, magnifique département et si attachant village de Calès.

De Bienveillance, comme un appel de tolérance, d'empathie entre nous et toutes celles et ceux qui viennent vivre à Calès. Ils méritent notre considération par leurs témoignages d'attachements à notre village et leur volonté d'intégration pour peu que nous leur ouvrons notre porte...Nous pouvons mieux faire et je vous y invite.

De Joie enfin car notre village s'habille des couleurs du printemps, les maisons s'ouvrent, se fleurissent et le village revit. De nombreuses animations sont prévues, comme vous le découvrirez plus loin et j'ai le plaisir de vous convier à l'inauguration des travaux de restauration de notre église et du chemin de croix le 12 juillet 2024 à 18h30 suivi d'un cocktail. J'espère que vous aurez les mêmes sentiments que moi, de satisfaction et de fierté d'offrir un tel joyau pour les Calésiens et les visiteurs qui découvrent notre Village.

La synthèse du budget 2024 est jointe. Nos finances sont maîtrisées et saines pour nous permettent de poursuivre nos projets pour le bien de tous.

Pour autant il y a des réalités que je dois vous communiquer :

L'état a supprimé les subventions sur les constructions neuves au 1<sup>er</sup> janvier 2024, le fonds vert est retailé de 500 M€, l'aide au logement de 300 M€, le programme urbanisme de 358 M€...

Notre territoire propose des emplois mais n'a pas de logements pour accueillir les salariés !

Rajoutons les limitations de terrains à construire que nous impose le PLU.IH, en application des directives du Gouvernement, pour déplorer que l'état omnipotent connaît mal « la ruralité » et réduit drastiquement nos marges de manœuvre.

Même si je regrette que la Mairie ne puisse pas acquérir un bâtiment emblématique de Calès pour construire des logements sociaux, je vous lance un appel pour que vous m'informiez des maisons à vendre sur Calès car il est crucial de préparer l'avenir et d'être moins dépendants des dotations de l'état.

La solidarité OUI, mais équitablement répartie et avec un devoir d'exemplarité !

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été et vous attend nombreux aux manifestations proposées par le comité des fêtes et les associations qui font vivre Calès.

Très cordialement à chacune et chacun de vous  
Prenez soin de vous.

JF.Poncelet



## Poésie du jour

Julien B.

« Au détour d'un regard »

Sphères couleurs lagunes, puits de lumière.  
Portes de l'âme et gardiens des songes,  
Temples de l'esprit au sourire merveilleux.  
Bienheureux celui qui les tient apaisés,  
Un doux baiser auquel nul ne saurait résister.

## Voirie

L'entretien des routes et des chemins communaux reste notre priorité.

La deuxième tranche de goudronnage de la « courgnoulade » (descente vers Pinsac) sera réalisée dans les prochains mois sur la partie basse. Le haut sera amélioré avec un traitement de « point à temps » pour sécuriser les bas-côtés dangereux lors des croisements.



## Propreté du village

Il n'est jamais facile, ni agréable d'aborder ces questions qui peuvent taquiner les susceptibilités. Je le comprends ! Il me revient qu'il y a de plus en plus de crottes de chiens dans les rues du village et ça aussi ce n'est pas agréable.

Merci donc de veiller à ramasser les déjections de nos chers compagnons à 4 pattes pour la propreté de notre village et le bien de tous !

Et svp, pensons à nos agents municipaux qui sont quotidiennement encombrés par ces déjections.

Merci de couper les herbes qui poussent aux pieds des murs sur les trottoirs. C'est à la charge des habitants même si les agents le font quand ils peuvent ! Avoir un beau village c'est l'affaire de tous !

## Marché aux fleurs du 1<sup>er</sup> Mai

Pour le moins, il a été arrosé et venté... conséquemment la fréquentation a été plutôt satisfaisante et les achats de fleurs ont eu lieu, avec des satisfactions disparates selon les exposants. Ils sont tous partis en disant « A l'année prochaine ! »



## Parking du foyer

Ces aménagements sont prévus pour 2024 mais dépendent toujours de la confirmation des subventions demandées.

*Rappel : les travaux qui bénéficient de subventions ne doivent pas commencer avant leurs confirmations, faute de les perdre !*



## Panneaux photovoltaïques

Ce projet piloté par le porteur de projet « MELVAN » évolue favorablement.

Le permis de construire a été déposé à la D.D.T. du Lot fin 2023 et les réponses sont apportées aux questions des différents services concernés.

Le projet a été validé en bureau communautaire et suit normalement les démarches administratives, conformément au planning établi.

Nous sommes donc confiants tout en étant vigilants car c'est l'acceptation du permis de construire qui sera la validation ultime.

## Budgets 2024

Les tableaux des synthèses des budgets sont joints à ce bulletin. Nous sommes à votre disposition pour des explications détaillées sur rendez-vous avec le Maire.

L'intégration du budget des logements sociaux dans le budget principal nous permet de réaliser une épargne brute bonifiée pour envisager des investissements opportuns pour Calès et les Calésiens.



## Église

Les résultats des travaux tant à l'intérieur de l'église que pour le chemin de croix et le tableau de Saint-Joseph seront à la hauteur des tracas qu'ils nous auront créés.

Nous sommes convaincus que vous partagerez notre satisfaction, et plus encore !

Rendez-vous le vendredi 12 juillet à 18h30 à l'église pour une inauguration officielle qui sera suivie d'un cocktail pour tous les Calésiens.

## Nouveau cimetière

Les sondages géologiques réalisés ont révélé un terrain calcaire peu absorbant.

Les travaux de terrassements doivent être réalisés par temps très sec... et le printemps a été plutôt pluvieux ! Les travaux doivent donc débuter prochainement.

## Urbanisme, rappels importants

*Un projet ? Des règles à respecter*

**DP** : Déclaration Préalable  
**PC** : Permis de Construire

**TOIT**  
Ardoises (réfection de toitures) : DP  
Auvent, préau  
• < 5m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20m<sup>2</sup> : DP  
• > 20m<sup>2</sup> : PC  
Aménagement des combles ou tout autre aménagement d'espace en espace d'habitation  
• < 5m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti  
• < 20m<sup>2</sup> : DP

**PANNEAUX SOLAIRES PARABOLE VELUX**  
DP

**FACADE RAVALEMENT**  
DP

**CABANE BOIS OU BETON**  
• < 5m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20m<sup>2</sup> : DP

**VERANDA, TERRASSES COUVERTES**  
• < 5m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20m<sup>2</sup> : DP  
• Si accolée à la maison et < 40m<sup>2</sup> : DP  
• > 20m<sup>2</sup> : PC

**PISCINE**  
• < 10m<sup>2</sup> non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité  
• < 100m<sup>2</sup> ouverte : DP  
• < 100m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80m de haut : DP

**TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN-PIED**  
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelque soit la surface : aucune formalité  
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20m<sup>2</sup> : DP  
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20m<sup>2</sup> : PC

**CREATION FENETRE**  
DP

**GARAGE**  
• < 5m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20m<sup>2</sup> : DP  
• > 20m<sup>2</sup> : PC

**MUR DE CLOTURE**  
DP

**PORTAIL** : DP

**Déclaration Préalable**  
Cerfa n°13703\*07

**Permis de Construire**  
Cerfa n° 13406\*07

# Calendrier des manifestations communales

Selon vos disponibilités, je vous invite à participer plus nombreux aux manifestations et animations proposées. Elles sont faites pour vous, nécessitent beaucoup de travail et votre présence est la première récompense pour celles et ceux qui s'investissent. Merci pour eux !

**Le 30 juin à 11h** : Messe et bénédiction de l'église Saint Jacques.

**Le jeudi 11 juillet après-midi : Passage du tour de France à Bonnacoste entre Couzou et Saint Projet, sur l'étape Aurillac/Villeneuve sur Lot.**

Attention : La route qui mène à l'ancienne chasse de Bonnacoste sera fermée à la circulation ainsi que le chemin de la dame.

**Le vendredi 12 juillet 2024 à 18h30** : Inauguration des travaux de l'église pour tous les Calèsiens, suivie d'un cocktail

**Le 14 juillet** : **Cérémonie** au monuments aux morts.

**Le 14 juillet à 17h dans l'église** : **Concert** d'ouverture du festival **Souillac en Jazz** avec Christelle Raquillet flûtiste de renommée internationale.

**Le vendredi 19 juillet 2024 à 11 heures et à 19 heures** à l'église de Calès, Anne Goossens propose un temps d'animation pour regarder, écouter et échanger devant les quatorze tableaux restaurés du chemin de croix (une heure environ).



**Le 21 juillet à 12h** : **Repas de la chasse** au foyer rural.

**Le 1<sup>er</sup> août à 21h** : place du Couderc, **Concert en plein air** « duo à dix » contre-basse/guitare avec Marco Boissard & Jean-Pierre Kuntz : musique instrumentale aux multiples influences, Jazz, blues, bossa nova etc. Restauration sur place organisée par l'ASCVO.

**Les 11, 12 et 13 août** : Fête votive à Calès : Musique dansante, gastronomie locale... Grand feu d'artifice le samedi soir, concours de pétanque le dimanche et Ciné belle étoile le lundi soir.

**Le 18 août 2024** : Vide grenier sur la place du Couderc

**Le 23 novembre à partir de 19h00 au foyer rural** : dégustation du beaujolais nouveau et repas festif.



Responsable de la publication :  
Conseil Municipal de Calès

Crédits photos :  
Peinture pour le bandeau de la page de garde de L. Vedrenne. Les photos sans mentions spéciales sont libres de droit.